

SIGNATURE CONVENTION CARE

Jeudi 06 mai 2021 – 10h15 – Salle du Conseil Exécutif

Discours de la Présidente de la CCISM

6 Mai 2021

Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs représentant les institutions et organisations partenaires de
CARE,
Mesdames et Messieurs en vos qualités,

Bonjour à toutes et à tous,

La signature de cette convention est pour la CCISM un motif de satisfaction, et ce, à plusieurs titres.

D'une part, elle valide un engagement collectif de l'ensemble des acteurs et partenaires du développement économique au profit de celles et ceux qui font l'économie et qui créent des emplois. Nos entreprises, quelle que soit leur taille, quel que soit leur secteur d'activité, quelles que soient même leurs ambitions, sont celles qui prennent les vrais risques, qui créent la vraie richesse de notre territoire, la vraie valeur ajoutée de notre économie, pourtant régulièrement fragilisée par les chocs que nous connaissons tous, qu'ils soient climatiques, sanitaires et parfois même politiques.

Ce sont, à tous ces titres, elles qui méritent toute l'attention des décideurs, toute notre attention, à nous, les signataires de cette convention.

D'autre part, elle est comme la prémisse à nouvelle forme de gouvernance économique. Le sigle CARE est en cela évocateur puisqu'il propose de prendre soin des entreprises bien avant qu'elles aient besoin d'être soignées, bien avant qu'elles aient besoin d'une intervention lourde. L'éthique du « care » est d'accepter la vulnérabilité comme un fait et non comme une faiblesse.

A son émergence, l'idée du futur chef d'entreprise est par nature vulnérable et nous devons être présents à ses côtés pour que cette idée puisse être transformée en projet ; plus tard, pendant sa croissance, l'entreprise sera nécessairement confrontée à des difficultés qui l'amèneront à faire des choix et nous devons être présents pour que ces choix ne soient pas synonymes de renoncements. Plus tard encore, lorsque le chef d'entreprise aura droit au repos, nous devons être là pour que son entreprise et son activité, qui, je le rappelle auront créé de la richesse et des emplois, ne disparaissent pas.

A nous de détecter et d'anticiper les risques, à nous de réduire la vulnérabilité des entreprises et de leurs dirigeants.

Enfin, cette signature transforme en modèle, notre initiative très spontanée face aux mutations récentes et extrêmement rapides de nos modèles économiques. Très tôt, et dès les premières annonces gouvernementales du printemps 2020, et pendant toute la période du confinement, la CCISM a assumé pleinement ses missions de Guichet Unique des Entreprises de Saint-Martin en maintenant son niveau d'accueil et de services, à la Maison des Entreprises de Concordia.

Pendant cette période, ce sont près de 400 demandes qui ont été traitées par nos services pour permettre, comme nous l'avons fait dès après le cyclone de 2017, à tous les chefs d'entreprises de trouver les conseils adaptés et les solutions appropriées afin qu'ils puissent traverser cette période inédite dans les meilleures conditions et préparer l'après. Je vous invite, pour plus de détails, à consulter notre rapport d'activités 2020 qui fait la synthèse de tout ce que nous avons pu déployer et inventer pour que le service public aux entreprises ne soit jamais interrompu.

Aujourd'hui, nous embrassons le parcours qui nous est assigné dans le dispositif CARE avec enthousiasme et énergie. Nous avons recruté une ressource dédiée, en la personne de Mme Catherine CARMONT, et lui avons donné notre confiance pour animer le parcours CCISM et atteindre toutes les entreprises éligibles au dispositif CARE. A ce titre, elle a validé avec les différents partenaires, la méthodologie de mise en œuvre du parcours, sa communication et ses outils supports.

Nous sommes prêts à démarrer.

Je vous remercie.